

FICHE DE POSTE : GESTIONNAIRE DU PROGRAMME EUROPEEN LEADER, SUD GIRONDE

Le Pays Haut Entre-deux-Mers, pour le compte du Groupe d'Action Local (GAL) Sud Gironde, recrute un gestionnaire LEADER. Le GAL Sud Gironde couvre 6 communautés de communes : Bazadais, Coteaux Macariens, Podensac, Réolais en Sud Gironde, Sauveterrois et Sud Gironde, regroupant 156 communes et 107 000 habitants.

Le recrutement est prévu pour début 2016 (janvier / février), à hauteur de 0,5 ETP.

L'équipe du pays Sud Gironde composé de 3 agents actuellement. Le programme LEADER requiert 1,5 ETP : 1 ETP pour l'animation du programme (en poste : Isaline BOUIX) et 0,5 ETP pour la gestion du programme (à recruter).

Le gestionnaire LEADER travaillera en étroite collaboration et en complément de l'animatrice LEADER. L'animatrice LEADER accompagne le porteur de projet jusqu'à la demande de subvention auprès du comité de programmation. Le gestionnaire LEADER accompagne le porteur depuis l'accord de la subvention jusqu'au paiement de la subvention.

LES MISSIONS DU GESTIONNAIRE LEADER :

1) Assurer le suivi administratif du programme :

- Pré-instruction administrative et financière des dossiers (appui aux maîtres d'ouvrage sur la complétude des dossiers, respect des règlements et des marchés publics, saisie sur les logiciels OSIRIS, transmission autorité de gestion, rédaction de courriers, ...)
- Pré-instruction des demandes de paiement en lien avec les co-financeurs et l'autorité de paiement (collecte et vérification des pièces, relance auprès des maîtres d'ouvrage...)
- Suivi des contrôles des maîtres d'ouvrages
- Régularisation et archivage des dossiers
- Participation à la mise en cohérence et à l'alimentation des outils de suivi financier, opérationnel et d'évaluation

L'ensemble de ces missions se fera en collaboration étroite avec l'autorité de gestion, l'autorité de paiement et les maîtres d'ouvrage. Le(la) gestionnaire devra en particulier veiller à l'atteinte des objectifs de paiement fixés par l'autorité de gestion de programme.

2) Participer au fonctionnement du programme :

- Secrétariat des instances de gouvernance du programme (Groupe d'Action Local) (préparation des dossiers de séance, convocations, relance des membres (double-quorum), relevé de décisions, notification des décisions, suivi des conventions...)
- Suivi de la convention quadripartite (avenants...)

3) Participer au réseau Leader

- Réunions régionales spécifiques « gestion »
- Contribution au réseau rural et au comité de suivi régional sur les aspects concernant la gestion

4) Participer à la vie de l'équipe et de la structure

- En s'appuyant sur l'expérience et la complexité Leader, développement d'une expertise « ingénierie financière », permettant de faciliter la recherche de solutions sur certains aspects financiers et administratifs

PROFIL :

Savoir-faire :

- Formation supérieure minimum BAC + 2, prioritairement spécialités comptabilité, gestion, finances publiques
- Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales, des entreprises, des associations
- Connaissances en développement local, en particulier en milieu rural
- Aptitudes en ingénierie financière complexe
- Capacité à maîtriser et appliquer des procédures administratives (guide de gestion, circulaires...)
- Maîtrise des logiciels informatiques (Word, Excel, Power Point...) et de communication (internet...)

Savoir-être :

- Sens de l'écoute et de la pédagogie
- Capacités à travailler en autonomie comme en équipe, esprit d'initiative
- Capacités d'organisation et de planification
- Rigueur et responsabilité dans le suivi des dossiers et des contrôles

Possibilité de suivre des formations une fois en poste sur la gestion de programmes européens et procédures territoriales, ainsi que formation au logiciel Osiris (dispensé par l'autorité de gestion).

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET DISPONIBILITES :

- Temps de travail : 0,5 ETP
- Présence souhaitée hebdomadaire (2,5 jours par semaine) au sein de l'équipe Pays auprès de l'animatrice LEADER (lieu de travail : La Réole)
- Charge de travail plus importante autour des comités de programmation (les dates sont fixées en début de programmation pour l'année) : ajustement et flexibilité possible dans la répartition annuelle du travail pour répondre à ce calendrier
- En moyenne 3 à 4 comités de programmation en soirée par an
- Déplacements à prévoir rarement : voiture et permis B

Recrutement par voie de mise à disposition par une autre collectivité ou complément de contrat ou en externe : situation à étudier au cas par cas.

→ FAIRE REMONTER D'ICI FIN OCTOBRE 2015 LES CANDIDATURES POTENTIELLES

Contact : Florence CAPPELLE – 05.56.61.47.35 ; payshautentre2mers@yahoo.fr